

UQAM

PLAN DE COURS

Titre du cours : Philosophie de l'action

Code du cours PHI3522

Session: Automne 2021

Horaire: Lundi 14 : 00 à 17 : 00

Professeur : Luc Faucher

Bureau: W-5455

TÉLÉPHONE:

987-3000 # 0322

Courrier électronique: faucher.luc@uqam.ca (l'option la plus sûre)

DESCRIPTION (du cours selon l'annuaire)

Les développements qu'a connus la théorisation de l'action depuis quelques décennies. Les principaux concepts pertinents pour l'élaboration de cette problématique: théories de l'intentionnalité (intention, volonté), méta-concepts (dispositions, habiletés), concepts de la description (acte, action) et de l'explication (raisons, causes). L'ensemble de la problématique peut être rapporté à l'héritage de la philosophie pratique, tel qu'il est aujourd'hui réactivé dans l'herméneutique et la théorie critique.

CONTENU DU COURS

1. Pour paraphraser le psychologue Ebbinghaus, on pourrait dire de la philosophie de l'action qu'elle a un long passé, mais une courte histoire. D'une part, les questions concernant l'action (volontaire ou non) sont, d'une certaine façon, aussi vieille que la philosophie elle-même. On retrouve par exemple chez Platon, Aristote, St-Augustin, Descartes, Spinoza, Hume, Kant (pour ne nommer que ceux-là) des considérations sur la volonté, la nécessité, la contrainte, la liberté et le déterminisme qui définissent encore le champ des problèmes abordés par la philosophie de l'action contemporaine. Cependant, ces réflexions sur l'action ont généralement été subordonnées à un champ plus vaste qu'est l'éthique (et la philosophie morale). Le résultat de cette subordination aux intérêts de la philosophie morale est que la philosophie de l'action a été hypothéquée et ce, sous deux rapports. Comme l'écrit Neuberger: « D'une part, l'attention s'est concentrée sur quelques aspects ayant un rapport immédiat avec les thèmes éthiques de la responsabilité, de la liberté, du bien et du mal. Cette limitation de l'intérêt de recherche a empêché l'élaboration d'une théorie compréhensive de l'action, ce qui, par un effet de

retour, a faussé les analyses menées à propos de ces aspects particuliers.[...] D'autre part, les considérations morales ont régulièrement interféré avec les analyses de la structure de l'action, de sorte que la théorie classique de l'action est surtout une théorie de l'action morale, ce qui a donné lieu à des assimilations trompeuses [par exemple l'assimilation du problème de la faiblesse de la volonté avec celui de la faiblesse morale] » (1991, p. 9).

Dans les années cinquante, la philosophie analytique libéra la philosophie de l'action de sa dépendance vis-à-vis la philosophie morale. « Sans perdre de vue les liens d'une théorie de l'action avec les problèmes traditionnels, les philosophes analytiques, [...] ont eu tendance à poser ces questions [déterminisme, délibération, responsabilité...] d'une façon relativement autonome, en dissociant notamment leur enquête sur la nature des actions de la formulation d'une théorie morale substantielle et de la question de l'évaluation des actes et de la formulation des principes de l'action bonne ou juste » (Engel, 1993, p. vi). Il faut dire que la philosophie de l'action analytique se développa au départ, non pas d'abord autour des questions de l'action morale, mais plutôt à partir d'une problématique appartenant à la philosophie de l'esprit et à la philosophie des sciences sociales, soit celle portant sur le type d'explication (causal ou intentionnel) adéquat de l'action, qui rappelle, à certains égards, la controverse *Erklären/Verstehen* (expliquer/comprendre) concernant la pertinence de poser une coupure entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme. L'autonomie actuelle de la philosophie analytique de l'action lui permet en retour de jouer le rôle d'une « métathéorie » commune aux théories empiriques de l'action, à l'éthique, à la philosophie sociale et aux disciplines comme l'économie ou le droit où se fait sentir le besoin d'une théorie générale de la motivation et de l'action.

La philosophie de l'action, telle que la conçoivent les philosophes analytiques, comporte deux grands volets qui répondent aux questions suivantes: a) Comment doit-on caractériser *l'action* (par opposition aux simples mouvements corporels ou aux événements physiques, comme la chute d'une pierre) ? Quel est le lien entre les actions et les états psychologiques (comme la volonté ou les intentions) ? Quel est lien entre les actions et la rationalité ? ; b) Comment doit-on caractériser *l'explication de l'action*? Est-elle de type causale, du même type que celle qui prévaut dans les sciences de la nature ou bien est-ce un mode particulier d'explication propre, par exemple, aux sciences de l'esprit? Ce sont ces questions, pratiquement indissociables, qui nous intéresserons au cours du semestre.

2. Dans un premier temps, nous aborderons un chapitre important de cette longue histoire de la philosophie de l'action, celui écrit par Aristote dans ses livres d'éthique (*Éthique à Nicomaque, Éthique à Eudème, Grands livres d'éthique*). Nous étudierons plus particulièrement son traitement de certains thèmes et problèmes qui occupent toujours le centre de la scène de la philosophie de l'action, par exemple, ceux de la délibération, de la contrainte, du syllogisme pratique et de la faiblesse de la volonté.

Nous nous tournerons ensuite vers le traitement de la question du déterminisme et de la liberté à l'âge classique, spécialement chez Cudworth, Locke, Hume et Kant. Chez Cudworth, nous examinerons plus particulièrement la structure de l'esprit qu'il propose pour rendre compte de ce qu'est la liberté de la volonté (l'idée d'un redoublement de l'âme). Nous étudierons également la définition de la volonté (comme pouvoir de faire ou de ne pas faire quelque chose) et ce que cela implique pour la question de la liberté de la volonté chez Locke. Nous porterons ensuite notre attention sur Hume et sa discussion de la volonté dans le cadre de son attaque contre l'idée de connexion nécessaire. Nous tenterons de comprendre les conséquences de sa position sur la question de la liberté et du déterminisme. Finalement, nous présenterons la position de Kant qui donne, dans la *Critique de la raison pratique*, une définition non-psychologique de la liberté (la liberté comme transcendante).

Nous considérerons ensuite le troisième chapitre de l'histoire de la philosophie de l'action, celui du traitement de la volonté par la psychologie, alors naissante, du XIX^{ème} siècle. Un des pères de cette discipline est le psychologue et philosophe américain William James. Dans ses célèbres *Principles of Psychology*, James consacre un chapitre au problème de la volonté où il développe ce que l'on nommera après lui, la théorie de l'action « idéo-motrice ». Nous examinerons ses propositions et tâcherons de dégager certaines implications contre-intuitives de sa position fortement causaliste et représentationnaliste. Nous nous pencherons également sur sa façon de régler ce qu'il nomme le « dilemme du déterminisme ».

Le second Wittgenstein s'attaquera violemment à l'image cartésienne et mécaniste de l'action que propose James (« cartésienne », par ce qu'elle nécessite la présence d'idées conscientes et « mécaniste », parce qu'elle décrit une relation causale et mécanique entre une idée et un mouvement corporel). Il soutiendra que les états mentaux ne sont pas des processus ou des événements psychologiques privés ou même des processus ou événements physiques ou physiologiques. L'explication causale n'est donc pas appropriée pour décrire l'action. Au contraire, l'explication est une « interprétation », elle fait appel aux raisons ou aux motifs qui se distinguent entre autres des causes par la façon dont elles sont connues.

À quoi renvoient donc les concepts mentaux auxquels on fait référence dans l'explication de l'action? Ryle, dans son *Concept of the Mind*, posera (tout comme Wittgenstein) que ceux-ci renvoient à des dispositions ou des capacités et non à des états internes du cerveau. Comprendre, savoir, calculer et même avoir une intention, ne sont pas des propriétés d'une substance mystérieuse, ce sont au contraire des dispositions acquises au gré de l'apprentissage. Un phénomène mental n'est donc ni particulièrement mental ni particulièrement physique. C'est plutôt un phénomène « historique ».

Si Wittgenstein n'a pas proposé de théorie systématique de l'action, son influence fut grande sur les philosophes du « langage ordinaire » (Anscombe,

Melden et Kenny) qui développèrent sa « théorie herméneutique » de l'action en réaction aux théories causales. Nous étudierons spécialement Elizabeth Anscombe, dont le livre *Intention* (paru à la même époque que les *Investigations Philosophiques* de Wittgenstein) est considéré comme le *locus classicus* de la philosophie de l'action. Nous accorderons une importance particulière à sa distinction entre trois usages du mot "intention", ainsi qu'à ses concepts de description et de syllogisme pratique. Nous discuterons également d'un texte d'Abraham Melden, qui s'appuya à la fois sur les travaux de Wittgenstein et ceux de Ryle pour contester l'idée que les attitudes cognitives et volitives mentionnées dans l'explication de l'action réfèrent à des antécédents causaux du comportement. Nous présenterons plus particulièrement son « argument de la connexion logique » qui a connu une longue postérité.

Le philosophe américain Donald Davidson se situe à la croisée des chemins entre les modèles causaux et les modèles « herméneutiques ». Dans un article très important de 1963 intitulé « Actions, Reasons and Causes », il accepte l'idée de Hempel selon laquelle une véritable explication de l'action doit identifier celle qui, parmi toutes les raisons attribuables à un agent, a causé son action. Il rejette cependant, avec les wittgensteiniens, l'idée que l'explication peut être nomique. Nous verrons comment il réussit à concilier ces positions à première vue antinomiques.

Nous terminerons cette section avec l'examen de la proposition de Searle dans son livre *Intentionality* de 1983. L'explication de l'action proposée par Davidson ne se fait qu'en termes de pro-attitudes (comme les croyances et les désirs). Or, pour plusieurs, ce genre d'analyse rencontre des problèmes majeurs. Une façon de surmonter ceux-ci consiste à introduire la notion d'*intention* dans l'explication et c'est justement ce que fait Searle. Nous étudierons son analyse de l'intention, plus particulièrement sa distinction entre *intention préalable* et *intention en action*.

3. Comme dans plusieurs domaines de la philosophie analytique, certains philosophes ont récemment senti l'urgence de passer de l'analyse des concepts d'action à l'analyse des mécanismes psychologiques qui sous-tendent l'interprétation de l'action ou à l'étude de ceux qui nous permettent même de savoir que nous posons des actions. C'est ce courant récent de naturalisation qui sera exploré dans la dernière section du cours. Nous amorcerons notre étude en nous intéressant à la querelle en psychologie cognitive entre les tenants de l'approche de la théorie de l'esprit et les tenants de la simulation, chacun expliquant notre capacité à comprendre les actions d'autrui en utilisant des procédures psychologiques différentes. Nous verrons que dans ce débat se rejoue plus ou moins celui entre partisans de l'approche nomique et partisans de l'interprétation (les protagonistes étant cette fois Hempel et Dray).

La philosophie de l'action s'est construite, entre autres, sur la critique wittgensteinienne de l'approche psychologique de la volonté de James. Quoi

que certains philosophes semblent parfois l'ignorer, la psychologie a beaucoup changé depuis la fin du dix-neuvième siècle. S'il est vrai que la volonté n'a pas toujours semblé aux psychologues un concept psychologique adéquat ou opérationnalisable, certains travaux récents (Baars, Blakemore, Jeannerod) s'attachent à décrire ce phénomène sous de nouvelles lumières (celles de la neuro-cognition, entre autres). Nous verrons comment la réintroduction de la volonté permet d'expliquer certains problèmes qui se posaient aux théories de Davidson et de Searle. Dans ce cadre, nous examinerons également l'usage possible de la notion d'affordance, introduite dans le cadre de la psychologie écologique, dans l'explication de l'action et comment ce concept pourrait nous mener à une conception renouvelée de l'agentivité

L'impact du courant de naturalisation en philosophie de l'action s'est fait particulièrement sentir dans l'explication des éléments de la conscience d'agir. De quoi celle-ci est-elle constituée ? Joëlle Proust, dans son livre *La nature de la volonté*, nous propose de distinguer deux composantes de la conscience d'agir, soit la *conscience de l'effort* et la *conscience d'avoir produit des effets* dans le monde. Nous examinerons les raisons qui la poussent à soutenir cette position.

Qu'advient-il dans ce contexte des questions du déterminisme et de la liberté de la volonté. Nous verrons d'abord comment Frankfurt fait intervenir la notion de contrôle pour distinguer entre les simples mouvements et les actions ainsi que le rôle joué par celle-ci dans l'analyse des notions comme celle de liberté et responsabilité. Si l'analyse de Frankfurt nous semble adéquate, il lui manque cependant une description de la façon dont ce contrôle s'exerce. Dans un cours précédent, nous aurons décrit ces mécanismes de contrôle, nous tenterons de comprendre comment ces mécanismes peuvent nous aider à proposer une théorie compatibiliste où la liberté de la volonté est compatible avec le déterminisme. Puisque l'occasion s'y prête, nous nous pencherons également sur un texte phare de P.E. Strawson, « Liberté et ressentiment », qui propose lui aussi une analyse de la responsabilité, cette fois, une analyse fondée sur nos pratiques d'attribution (son approche, est en un sens, naturaliste elle aussi).

La lecture du texte de Strawson permettra de mieux comprendre une des étapes les plus récentes de l'histoire de la philosophie de l'action, c'est-à-dire celle qui consiste à examiner les intuitions qui sont sous-jacentes à notre compréhension de l'action. Dans une série d'articles qui ont attiré l'attention de nombreux philosophes, Joshua Knobe examine les intuitions des gens concernant le problème de la liberté de la volonté. Il montre entre autres que les gens ont tendance à avoir des intuitions contradictoires dépendant de la façon dont ils pensent au problème. Nous examinerons sa proposition ainsi que celle sur l'action intentionnelle et son lien avec la théorie morale.

D'autres thèmes qui ont connu une forte impulsion du fait de la naturalisation de la discipline sont ceux de désirs, d'émotions et de croyances. Pour une raison qui est difficile à comprendre, les philosophes de l'action ont

négligé le rôle de l'émotion dans l'explication de l'action. Or, à première vue, il semble qu'une bonne partie de nos comportements doit être expliquée en faisant référence aux émotions, il semble donc qu'aucune théorie de l'action ne pourra être complète sans inclure, d'une façon ou d'une autre, un chapitre sur les émotions. Nous tenterons de voir pourquoi il en est ainsi. Nous verrons également comment les travaux récents en neurosciences peuvent informer notre concept de désir et comment ceux en psychologie sociale peuvent informer celui de croyance.

Nous terminerons le cours en examinant le traitement récent d'une question qui était passée sous le radar des philosophes de l'action pendant presque la totalité de l'histoire de la discipline, celle d'action collective. Certains philosophes soutiennent que des actions comme écrire un article avec un confrère ou une consœur ou préparer un dîner avec un(e) ami(e) ne peuvent être analysés de façon identique aux actions individuelles. Ces actions demandent, selon eux, une composante additionnelle. Nous tâcherons de comprendre ce que pourrait être cette composante et si elle est véritablement nécessaire.

Objectifs

L'objectif principal de ce cours est d'initier les participant(e)s aux enjeux et aux questions qui sont au centre des théories contemporaines de l'action. Il cherche également à permettre une bonne compréhension du contexte des débats actuels de façon à ce que le(a) participant(e) puisse plus facilement en comprendre les enjeux.

Types d'activités d'enseignement

Cours magistraux (fréquemment interrompus par des questions extrêmement pertinentes).

évaluation

Voici les travaux que vous avez à faire

(A) Description sommaire

Pondération

a) Rapport de lecture (1)	30
b) Travail de synthèse (1)	50
c) Questions (10) et participation en classe	20

(b) Description détaillée

Rapport de lecture

Le rapport consiste en une analyse critique d'un texte, la délimitation du thème, des concepts, des argumentations et l'évaluation des perspectives que ce texte ouvre. Il doit porter sur un des textes figurant dans le cahier de textes. Il aura entre 5 et 6 pages (pas beaucoup plus) à interligne et demie en Times 12. L'évaluation portera sur la qualité de la synthèse et sur la compréhension manifestée par votre rapport. Celui-ci est à remettre après la semaine de relâche (soit à la séance suivant la relâche).

Travail de synthèse

Le travail de synthèse consiste à développer un des thèmes abordés au cours du semestre. Dans un texte d'une dizaine de pages (pas beaucoup plus), je m'attends à:

- . une présentation claire du sujet abordé, de la problématique, du but poursuivi.
- . une exécution claire du programme.
- . une réflexion critique sur le thème ou problème traité et sur les perspectives offertes par votre analyse.
- . une présentation honnête des thèses des auteurs/autrices.
- . une bibliographie pertinente (constituée de quelques articles (ou de livres) dont certains qui ne figurent pas dans les textes à lire à chaque séance)

À remettre à la dernière séance (une journée de retard = -2 points)

Questions

Afin de faciliter la participation, les étudiant(e)s seront tenu(e)s de préparer une question par cours. Chaque question devra être remise par courriel avant la présentation du texte sur laquelle elle porte (**sinon la question n'est pas considérée**). L'évaluation de la question porte principalement sur l'effort qu'elle manifeste (je ne m'attends pas ici à ce que vous compreniez nécessairement le texte). Vous devez remettre un minimum de 10 questions pour avoir 20 points (2 points par question).

4. POLITIQUE D'INCLUSIVITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

Toute personne en classe a le droit d'être traitée avec respect et dignité. Dans le but de promouvoir un environnement propice à l'apprentissage, le respect mutuel sera exigé de toutes et tous dans le cadre de ce cours. À ce titre, les propos sexistes, misogynes, racistes, homophobes, capacitistes, transphobes ou en général discriminatoires ou intolérants ne seront pas acceptés dans le cours. Chacun-e doit s'assurer que ce qui est fait et dit n'humilie, n'insulte ou n'offense quiconque, en reconnaissant que les collègues de classe peuvent avoir différentes cultures, identités de genre, religions, orientations sexuelles et croyances, et que, ce faisant, ce qu'une personne considère comme inoffensif, une autre pourrait le considérer comme offensant. Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur de toute situation qu'elle ou il juge problématique. Celui-ci verra à y trouver une solution avec diligence.

Le respect des tours de parole sera exigé en tout temps : il n'est jamais admissible de couper la parole d'un-e collègue ou de manifester le rejet de ses propos en roulant les yeux, en faisant du bruit, etc.

Des aménagements particuliers pourront être accordés afin de favoriser l'apprentissage et la réussite de chacune et chacun (dates de remise des travaux, durée des examens, soutien pédagogique additionnel). Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur (en personne ou par courriel) des mesures d'appoint qui pourraient favoriser leur apprentissage et réussite du cours. *La seule contrainte sera le respect intégral de l'équité entre les étudiant-es.* Il existe par ailleurs un service à l'UQAM pour soutenir les étudiant-es en situation de handicap. Ce bureau offre des mesures d'appoint (aménagements en classe, services de prise de notes, services d'accompagnement) et vous êtes invités à les rencontrer au besoin. Il existe également un organisme de soutien aux étudiant-es parents. Les étudiant-es parents qui en sentent le besoin peuvent discuter avec le professeur des mesures qui pourrait les aider à concilier études et famille.

- Étudiant-es en situation de handicap : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html>
- Étudiant-es parent : <http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/nouvelles-ressources/38-vous-etes-etudiant-parent/132-cspe-uqam.html>)
- Étudiant-es victime de harcèlement : <https://harcelement.uqam.ca/>

5. POLITIQUES ET RÈGLEMENTS DE L'UNIVERSITÉ

Politique n°16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

Règlement n°18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html>

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

Calendrier

- Cours 1 (13/09) **Contenu:** Présentation du plan de cours et du fonctionnement du cours.
Pour le prochain cours
Lecture: Aristote. Extraits de *Éthique à Nicomaque*.
- Cours 2 (20/09) **Retour:** Questions sur le plan de cours et signature de l'entente d'évaluation.
N'OUBLIEZ PAS DE DÉPOSEZ LA QUESTION SUR LE TEXTE À LIRE SUR LE MOODLE DU COURS!!!!
Contenu: La philosophie de l'action d'Aristote
Pour le prochain cours
Extraits de *l'Essai sur l'entendement humain* de Locke ou de *l'Enquête sur l'entendement humain* de Hume et de la *Critique de la raison pratique* de Kant.
- Cours 3 (27/09) **Contenu:** L'action à l'âge classique
pour le prochain cours:
Au choix parmi les suivants: « La volonté » tiré du *Précis de psychologie* de William James ; Extraits de Ribot, *Les maladies de la volonté* ; Forest, « Bain et les théories centralistes de l'action et de la conscience d'agir ».
- Cours 4 (04/10) **Contenu:** La première psychologie de l'action
Pour le prochain cours: G. Ryle. Extraits de *La notion d'esprit* et L. Wittgenstein. Extraits des *Investigations philosophiques* et des *Fiches*.
- Cours 5 (11/10) Congé action de grâce

- Cours 6 (18/10) **Contenu:** Les critiques contre le mentalisme de Wittgenstein et Ryle
Pour le prochain cours: Extraits de « L'intention » Anscombe.
- Cours 7 (25/10) Relâche
- Cours 8 (01/11) **Contenu:** L'héritage de Wittgenstein
Pour le prochain cours: D. Davidson. « Actions, raisons d'agir et causes ».
- Cours 9 (08/11) **Contenu:** Le compromis de Davidson
Pour le prochain cours: Searle « L'intentionnalité de l'intention et de l'action » ou Pacherie « La dynamique des intentions »
- Cours 10 (15/11) **Contenu :** Les intentions de Searle
Pour le prochain cours: Proust « Les volitions existent-elles ? ». Pour ceux et celles qui en veulent plus : les sections 1 à 3 du texte suivant : Luyat et Regia-Corte : « Les affordances : de J.J. Gibson aux formalisations récentes du concept ».
- Cours 11 (22/11) **Contenu:** Le retour en puissance de la volonté
Pour le prochain cours: Jeannerod et Fournieret (1998) « Être agent ou être agi : de l'intention à l'intersubjectivité » ou De Vignemont (2018) « Le schéma corporel et l'image corporel » ou Susan Blackmore, « La reconnaissance des conséquences sensorielles de l'action »
- Cours 12 (29/11) **Contenu:** Comment comprendre la conscience d'agir ?
Pour le prochain cours: Frankfurt « La liberté de la volonté et la notion de personne » ou Strawson « Liberté et ressentiment ».

Cours 13 (06/12)

Contenu: La liberté de la volonté

Pour le prochain cours: Nichols et Knobe « Moral Responsibility and Determinism : The Cognitive Science of Folk Intuitions » (un texte en français sera disponible).

Cours 14 (13/12)

Contenu : Les intuitions populaires concernant la responsabilité morale et le déterminisme.

Pour le prochain cours : Tuomela « Le monde-nous et le mode-je » ou Gilbert « La responsabilité collective et ses implications »

Cours 15 (20/12)

Contenu : Les actions collectives

Pour le prochain cours : Texte de Pacherie sur les émotions ; Lauria sur le désir ;

Cours supplémentaire (à cause du congé de l'action de grâce : sera en ligne pour consultation autour de la 13ième séance)

Contenu: Les émotions, les désirs, les croyances et l'action.

Bibliographie
(voir également les plans de chaque séance)

Pour une bibliographie plus complète (et des entrevues, textes, etc.) voir :

<http://actiontheory.free.fr>

<http://www.angelfire.com/ab3/freewill/ActionTheory.html/>

<https://philpapers.org/browse/philosophy-of-action>

<https://philosophyofaction.com/>

Aguilar, J., A. Buckareff et K. Frankish (dir.). 2011. *New Waves in Philosophy of Action*. Palgrave.

Alvarez, M. et J. Hyman. 2019. « Philosophy of Action ». In Becker, K. et I. Thomson (dir. pub.), *The Cambridge History of Philosophy, 1945-2015*, CUP.

Anscombe, G.E.M. 1957. *Intention*. Cambridge: Blackwell ; *L'intention*. Trad. Fr. de Mathieu Maurice et Cyrille Michon, Paris : NRF.

Apel, K. O. 1976. « Causal Explanation, Motivational Explanation and Hermeneutical Understanding (Remarks on the Recent Stage of the Explanation-Understanding Controversy) ». In *Contemporary Aspects of Philosophy*, sous la direction de G. Ryle, Oriel Press, p. 161-176.

1979. « Le développement de la philosophie analytique du langage et le problème des sciences de l'esprit ». *Recherches et Théorie*, 18.

Aucouturier, V. 2013. *Elizabeth Anscombe : l'esprit en pratique*. Paris, CNRS.

2018. *L'intention en action*. Vrin.

Audi, R. 1993. *Action, Intention and Reason*. Ithaca: Cornell University Press.

Berthoz, A. 2003. *La décision*. Odile Jacob.

Berthoz, A. et C. Debru (dir. pub.). 2015. *Anticipation et prédiction : du geste au voyage mental*. Odile Jacob.

Boyer. A. 1992. *L'explication en histoire*. Presse Universitaire de Lille.

Bratman, M. 1987. *Intention, Plans and Practical Reason*. Cambridge: Harvard University Press.

1999. *Faces of Intention: Selected Essays on Intention and Agency*. CUP.

2007. *Structures of Agency*. OUP.

- Dancy, J. et C. Sandis. 2015. *Philosophy of Action : An Anthology*. Wiley Blackwell.
- Danto, A. 1973. *Analytical Philosophy of Action*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Davidson, D. 1980a. *Essays on Actions and Events*, Oxford University Press; 1993. *Actions et événements*. trad. fr. par Pascal Engel, Paris: PUF.
- 1980b. « Toward a Unified Theory of Meaning and Action ». *Grazer Philosophische Studien 2*.
1987. « Problems in the Explanation of Action ». In *Metaphysics and Morality*, sous la direction de Pettit et al., Cambridge: Blackwell.
1991. *Paradoxes de l'irrationalité*. Paris : L'éclat.
2004. *Problems of Rationality*. OUP.
- Dennett, D.C. 1991. *La stratégie de l'interprète*. NRF Essais.
2004. *Théorie évolutionniste de la liberté*. Odile Jacob.
- Dilthey, 1951. *Le monde de l'esprit*. Paris : Aubier.
- Dray, W. 1964. *Philosophy of History*. Prentice-Hall.
- Drestke, F. 1988. *Explaining Behavior*. Cambridge: MIT Press. Tr.fr. *Expliquer le comportement : Les raisons dans un monde de causes*. Éditions Matériologiques.
- (1989), « Reasons and Causes ». In Tomberlin (éd.), 1989, p. 1-15.
1990. « Précis of "Explaining Behavior: Reasons in a World of Causes" ». *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 4.
- Elster, J. 1986. *Le laboureur et ses enfants*. Paris: Minuit.
- Elster, J. 2007. *Agir contre soi : la faiblesse de la volonté*. Odile Jacob.
- Engel, P. 1981. « Davidson en perspective ». *Critique* 409-410, p. 578-594..
1984. « Aristote, Davidson et l'akrasia ». *Philosophie* 3, p. 11-20.
1986. « L'anomalie du mental ». *Critique*, 474, p. 1125-1140.
1991. « Interpretation without Hermeneutics ». *Topoi*, 10, p. 137-146.
1994. « La causalité des raisons ». *Critique: Jacques Bouveresse*, no. 567-568.

1995. « Croyance, jugement et *self-deception* ». *L'inactuel*, 3.
1998. « La Logique peut-elle mouvoir l'esprit ? ». *Dialogue*, 37, 1, p. 35-53.
- Engel, P. (dir.) 1994. *Lire Davidson*. L'éclat: Combas.
- Forguson, L. 1967. « La philosophie de l'action de J.L. Austin ». *Archives de Philosophie*, 30, p. 36-60.
- Fløistad, G. (éd.), *Philosophy of Action*, Nijhoff.
- Føllesdal, D. 1979. « Hermeneutics and the Hypothetico-Deductive Method ». *Dialectica*, 33, p. 319-336.
1980. « Explanation of Action ». In Hilpinen (éd.) *Rationality in Science*, Reidel.
1985. « Causation and Explanation: a Problem in Davidson's View on Action and Mind ». In Lepore (1985).
- Gallagher, S. 2020. *Action and Interaction*. OUP.
- Gazzaniga, M. 2011. *Who's in Charge ? Free Will and the Science of the Brain*. Ecco. (tr. fr.). *Le libre arbitre et la science du cerveau*. Odile Jacob.
- Ginet, C. 1991. *On Action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gnassounou, B. 2007. *Philosophie de l'action : action, raison et délibération*. Paris : Vrin.
- Goldman, A. 1976 . *A Theory of Human Action*. Princeton: Princeton University Press.
- Gustafson, D. F. 1986. *Intention and Agency*. Dordrecht: Reidel.
- Haggard, P. et al. 2004. « Anomalous Control : When 'Free-Will' is not Conscious ». *Consciousness and Cognition*, 13, p. 646-654.
- Hempel, C. 1965. 'The Function of General Laws in History ». In *Aspects of Scientific Explanation and other Essays in the Philosophy of Science*.
1966. « Explanation in Science and History ». In *Philosophical Analysis and History*, sous la direction de W. Dray.
1974. « Reasons and Covering Laws in Historical Explanation ». In *The Philosophy of History*, sous la direction de Gardiner, Oxford University Press.
- Hornsby, J. 1980. *Actions*. Londres: RKP.
1988. « Sartre and Action Theory ». *Phil. Phenomenal Research*, 48, p. 745-

751.

- Hyman, J. et H. Steward (dir.). 2004. *Agency and Action*. CUP.
- Kaufmann, J. N. 1984. « Philosophie analytique de l'action et fondement normatif des sciences de l'homme ». *Dialogue* 23.
- Jeannerod, M. 2009. *Le cerveau volontaire*. Odile Jacob.
- Jouan, M. 2008. *Psychologie morale : autonomie, responsabilité et rationalité pratique*. Paris : Vrin.
- Kim, J. 2008. « Comment les raisons expliquent le comportement : l'analyse de Drestke ». In *La survenance et l'esprit, vol. 1 L'esprit et la causalité mentale*, trad. fr. M. Kistler, Paris : Ithaque, 121-147.
- Laurier, D. 1988. « Le mental a-t-il des effets physiques? ». *Hermès*: 3, p. 108-119.
- Lepore, E. et B. McLaughlin. 1985 *Actions and Events: Perspectives on Philosophy of Donald Davidson*. Oxford: Blackwell.
- Livet, P. 1992. « Intention individuelle et action collective ». In D. Andler (éd.) *Epistémologie et cognition*, Mardaga, pp. 191-209.
- Livet, P. 2005. *Qu'est-ce qu'une action*. Paris : Vrin.
- Lusson, P. 2017. Entrée « Action ». Sur *l'Encyclopédie en ligne* (<https://encyclo-philo.fr/action-a>).
- Manninen, I. et Tuomela, R. 1975. *Essays on Explanation and Understanding*. Dordrecht: Kluwer.
- Mele, A. 1992a. *Springs of Action. Understanding Intentional Behavior*. Oxford: Oxford University Press.
- 1992b. « Recent Work on Intentional Action ». *American Philosophical Quaterly*, 29: 3, p. 199-217.
- (éd.) 1994. *The Philosophy of Action*. Oxford : Oxford University Press.
- Mele, A. et Moser, P. 1994. « Intentional Action ». *American Philosophical Quaterly*, 28: 39-68.
- Morsella, E., J. Bargh et P. Gollwitzer (dir.), 2009. *Oxford Handbook of Human Action*. OUP.
- Neuberg, M. 1985. « La thèse des descriptions multiples: lieu commun ou paradoxe de la philosophie de l'action? ». *Dialogue*, 24, pp. 617-638.

- 1990a. « Expliquer et comprendre: la théorie de l'action de G.H. von Wright ». *Revue de métaphysique de Louvain*, 88, pp. 48-78.
1991. *Théorie de l'action*. Mardaga.
1992. « L'intention définit-elle l'action ? ». *Revue de Théologie et Philosophie*, 124, 3, p. 217-229.
- Nichols, S. 2004. « The Folk Psychology of Free Will : Fits and Starts ». *Mind and Language*, vol. 19, no. 5, p. 473-502.
- Nozick, R. 1981. *Philosophical Explanations*. Harvard: Harvard University Press.
1993. *The Nature of Rationality*. Harvard: Harvard University Press.
- O'Brien, L. 2014. *Philosophy of Action*. Palgrave.
- O'Brien, L. et M. Soteriou (dir.). 2009. *Mental Actions*. OUP.
- O'Connor, T. et C. Sandis (dir. Publ.). 2010. *A Companion to the Philosophy of Action*. Malden, MA : Wiley-Blackwell.
- Ogien, R. 1993. *La Faiblesse de la volonté*. PUF.
2003. *Le rasoir de Kant et autres essais de philosophie pratique*. Paris : Édition l'éclat.
- Ozak, M., Marsh, A. A., & Wegner, D. M. 2006. « What Do I Think You're Doing? Action Identification and Mind Attribution ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 90, 543-555.
- Pacherie, E. 2003. « La dynamique des intentions ». *Dialogue*, 42, 3, p. 447-480.
- Pacherie, E. et Proust, J. Manuscrit. « Neurosciences et compréhension d'autrui ».
- Paul, S. 2021. *Philosophy of Action: A Contemporary Introduction*. Routledge.
- Petit, J.L. 1984. « La sémantique de l'action de D. Davidson ». *Archives de Philosophie*. 47.
1991. *L'action dans la philosophie analytique*. P.U.F.
- (éd). 1997. *Les neurosciences et la philosophie de l'action*. Paris : Vrin.
- Pharo, P. et Quéré, L. (éds.). *Les formes de l'action*. Editions de l'école des hautes-études en sciences sociales.
- Proust, J. 2005. *La nature de la volonté*. Folio, Paris : Gallimard.

- Ricoeur, P. 1950. *Philosophie de la volonté*, 1. Paris : Aubier.
1977. « Expliquer et comprendre ». *Revue philosophique de Louvain*, 75, p. 126-146.
1986. *Du texte à l'action: Essai d'herméneutique*, II. Paris: Seuil.
1990. *Soi-même comme un autre*. Paris: Seuil.
- Roskies, A. 2006. « Neuroscientific Challenges to Free Will and Responsibilities ». *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 10, no. 9, p. 419-423.
- Sandis, C. (dir.). 2009. *New Essays on the Explanation of Action*. Palgrave.
2021. *Raisons et responsabilité : Essais de philosophie de l'action*. Ithaque.
- Searle, J. 1980. « L'intentionnalité de l'intention et de l'action ». *Critique*, 401, 990-1010.
1983. *Intentionality. An Essay in the Philosophy of Mind*. Cambridge : Cambridge University Press.
2002. *Rationality in Action*. MIT Press.
2004. *Liberté et neurobiologie*. Paris : Grasset.
- Sebanz, N. et W. Prinz, 2006. *Disorders of Volition*. MIT press.
- Taylor, C. 1964. *The Explanation of Behavior*. Londres: Routledge.
- Tiffeneau, D. (éd.) 1977. *La sémantique de l'action*. CNRS.
- Tuomela, R. 1977. *Human Action and its Explanation*. Dordrecht: Reidel.
- Watson, G. 2004. *Agency and Answerability*. OUP.
- Wegner, D. 2002. *The Illusion of the Conscious Will*. Cambridge : MIT Press.
2003. « The Mind's Best Trick : How We Experience Conscious Will ». *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 7, no. 3.
- Wegner, D. M., & Sparrow, B. 2004. « Authorship Processing ». In M. Gazzaniga (Ed.), *The Cognitive Neurosciences: 3rd Edition*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Wegner, D. M., Sparrow, B., & Winerman, L. 2004. « Vicarious agency: Experiencing control over the movements of others ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 86, 838-848.
- Wilson, G. 2012. "Action". Stanford Encyclopedia of Philosophy. <https://plato.stanford.edu/entries/action/>

Winch, P. 1958. *The Idea of a Social Science*. Londre: RKP.

Wright, G.H. 1971. *Explanation and Understanding*. Cornell; trad. Fr.
Expliquer et comprendre. Ithaque.

Zarka, Y.C. et A. Tosel (éds). 1997. *L'action à l'âge classique*. Numéro spécial
de la revue *Philosophie*, Paris : Les éditions de Minuit.

Zielinska, A. 2018. « Before Ethics : Scientific Accounts of Action at the Turn
of the Century ». *Philosophical Explorations*, 21 :1, 138-159.
